

## **ANNEXE 2 : Documents et renseignements complémentaires**

- Une copie des statuts enregistrés.
- Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive.
- Une liste exhaustive des actionnaires personnes physiques et personnes morales directes et indirectes et l'identité du bénéficiaire effectif.
- Le certificat de souscription au capital et de libération du capital minimum au moins.
- La décision de nomination d'un commissaire aux comptes.
- Un rapport d'audit réglementaire de la sécurité des systèmes d'information validé par l'Agence Nationale de la Cybersécurité conformément à la réglementation en vigueur.
- Un document signé par l'expert auditeur, ayant mené la mission d'audit de la sécurité des systèmes d'information, attestant que le niveau de sécurité de ces systèmes est acceptable pour leur mise en exploitation.
- La documentation relative au dispositif de certification électronique obtenue auprès d'un fournisseur de certification électronique agréé par l'Agence Nationale de Certification Electronique.
- Une copie du récépissé de dépôt de la déclaration auprès de l'Instance Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel.
- Une copie de la convention conclue entre la société prestataire en crowdfunding en prêts et la banque ou l'Officie National des Postes portant sur la gestion du compte spécial dans lequel seront logés les fonds des contributeurs.
- Le relevé d'identité bancaire ou postal du compte spécial dans lequel seront logés les fonds des contributeurs.
- Une copie du contrat d'assurance de responsabilité civile professionnelle prévu par l'article 44 de la loi n° 2020-37.